



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIÈRE

des Ardennes

SNUDI-FO – SNFOLC – SNETAA-FO

Déclaration liminaire CSA SD FSSSCT du mardi 15 octobre 2024

Madame l'inspectrice d'Académie, Mesdames et messieurs les membres de cette instance,

« Noyée, je me sens noyée sous les demandes administratives, je n'arrive plus à trouver du temps pour préparer ma classe sereinement, je sens une pression au dessus de ma tête, je dors mal, je ne me sens pas bien, en plus je m'investis dans des projets et j'ai des retours négatifs... »

« Je suis stressée en classe, je crains l'accident, je suis tendue, je dors très peu, et je n'arrive pas à gérer ma classe, j'ai un élève qu'il faut avoir à l'œil sans cesse, qui tape, mord, griffe ses camarades, mange des perles, de toute façon à 25 par classe avec des enfants de 3ans c'est un marathon chaque jour, je n'arrive pas à obtenir un climat serein, calme propice à des moments de classe épanouissants, beaucoup d'élèves sont surexcités, et n'ont absolument aucune attention, ne supportent pas la frustration, je ne sais pas comment faire »

Voici les paroles d'enseignant(e)s en cette fin de 1^{ère} période, paroles qui reflètent malheureusement bon nombre de retours de beaucoup d'entre nous.

Résultat d'une rentrée à flux très tendus, de manque de personnels face à des élèves qui demanderaient à être encadrés par plus d'adultes, d'injonctions contradictoires : **vous devez faire plus avec moins de temps et de moyens humains**. Conséquences de fermeture de classe : on augmente les effectifs par classe et en même temps on demande aux enseignants de faire plus de travail individuel ce qui est totalement contradictoire. La **difficulté du métier** dans son quotidien entre les EHP, les élèves à besoins particuliers et les élèves dits ordinaires (mais qui ont tous besoin de leur enseignant à 100%) **a été multipliée et est exponentielle**. Les effectifs en augmentation par classe ne permettent plus de travailler dans des conditions sereines, les difficultés sociales de notre département ne sont pas prises en compte, et l'administration rajoute du travail supplémentaire et purement administratif, les enseignants sont obligés de prendre sur leur temps personnel de repos et de sommeil pour le réaliser... il ne faudra pas s'étonner si le nombre d'enseignant en burn out augmente encore cette année !! A force de charger la mule, on va finir par la perdre, passez moi l'expression !

On charge la mule en demandant aux enseignants et aux directeurs, en période de rentrée, de répondre expressément à de multiples injonctions: répondre aux mails des IEN pendant le temps de midi, remplir tous les PPSCi, les PPSCo, les emplois du temps individuels des élèves inclus, les PPRE qui découlent des évaluations nationales, qui ont été passées au préalable puis saisies puis bilantées et enfin analysées en réunions...

Qui peut croire que les enseignants n'ont que ça à faire ; faire des saisies informatiques ? **Voilà comment on crée de la pression**, pression déjà présente ne serait-ce que parce que, en période de rentrée, tout est à mettre en place avec de nouveaux élèves, que cela demande du temps et est nécessaire pour la suite. **La préparation de classe et les outils qui sont mis en place sont le cœur du métier, enseigner c'est être présent à 300 % devant ses élèves**, la mission n'est certainement pas celle de remplir des tableurs en ligne ou des documents que personne ou presque ne lira. Ma fédération déplore ce glissement (à l'instar des médecins hospitaliers qui passent plus de temps à taper sur leur ordinateur qu'à soigner les gens), de devoir passer trop de temps à rendre des comptes plutôt que de l'utiliser à travailler pour sa classe. Et nous vous alertons sur les conséquences que cela pourrait avoir en terme de santé sur les personnels que l'on place en difficulté à force de demandes et d'injonctions souvent contradictoires.

Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple concret de la saisie des PPRE sur le LPI : chronophage, *mal pensée*, aberration écologique puisqu'il faut tout imprimer pour le communiquer aux personnels qui devraient y

avoir accès mais ne l'ont pas : maîtres spécialisés et IEN. En plus les données des PPRE précédents sont écrasées, donc on ne garde aucune trace de tout le suivi précédent, et le document représente désormais 10 pages alors que franchement 4 seraient suffisantes. Bref voici un petit exemple des retours des collègues de terrain qui ne disposent pas de temps en plus pour saisir des informations sur des formulaires *mal pensés*. Ces saisies sont source d'un stress très important et d'une sensation de perte de temps.

On charge la mule également en laissant croire que la 2^{ème} journée de prérentrée existe **en plus** : non elle fait partie des 108 heures. Il en est fait uniquement mention dans le calendrier scolaire publié dans l'arrêté du 7 décembre 2022, sous cette formulation : "*Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégaçées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.*" **Pourront** indique un aspect non obligatoire. Si on doit dégager une seconde journée de pré-rentrée, le temps dédié est donc à prendre sur le volume de réunion des 108h. Ce n'est pas un temps supplémentaire. Enfin, dans la Circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013 il n'est pas fait mention d'une seconde journée de pré-rentrée, la seule journée supplémentaire est celle relative à la journée dite de solidarité.

Ceci étant dit les 108 heures étant la réserve d'heures pour tout, elles seront comme chaque année largement dépassées, les enseignants devront donc donner du temps personnel, cela porte un nom : le bénévolat. Bénévolat pratiqué déjà depuis de nombreuses années d'ailleurs. Pour rappel, dans le 1^{er} degré la présence devant élèves dépasse déjà les ORS de 40 minutes par jour (temps d'accueil des élèves + temps de sortie des élèves en maternelle par exemple). La FNEC-FP-FO demande une réelle prise en compte de nos heures, non comptées mais effectuées, dans ces 108 heures.

Faire sa journée devant élèves, penser, préparer sa classe, corriger, préparer ses dossiers d'élèves, livrets, etc. est largement suffisant pour épuiser les enseignants, leur salaire est mérité, **il serait bien qu'on les laisse travailler sereinement sans en demander toujours et encore plus**. Les enseignants ne sont pas en capacité de trouver des heures en plus dans leur semaine **sans mettre en péril leur santé**.

Concernant les registres SST, on ne compte plus les fiches qui évoquent des situations de violence vécues avec des élèves dont la prise en charge devrait induire des moyens plus importants. Sans parler des enseignants qui ne signalent rien craignant des retours négatifs à leur encontre.

Il y a toujours urgence à trouver des solutions pour les personnels en grande souffrance quand ils sont confrontés à des EHP ingérables, nous demandons de l'aide, **et non plus une réponse protocolaire**, de permettre par exemple à l'enseignant, **sur son temps de travail**, de voir l'assistante sociale, la psychologue du travail, **d'envoyer une aide humaine supplémentaire en renfort pour permettre à l'enseignant de ne pas craquer**. **Nous demandons des créations de postes G, des moyens humains supplémentaires.**

Nous demandons **des aides en temps réel sur le terrain**, nous demandons à **repenser la prise en charge d'élèves** dont le comportement et l'état psychologique relèverait bien plus de la psychiatrie que de l'école.

Comment voulez-vous qu'un enseignant s'en sorte et réussisse à faire classe aux autres 23 élèves de sa classe quand il doit en même temps gérer un élève en crise ? Un élève qui se sauve, ou tape, insulte ? Pensez vous que suivre 5 jours de formation permettra à l'enseignant de savoir comment agir face à des élèves déstructurés, ingérables qui ont besoin d'un enseignement spécialisé ? Un enseignant lambda n'est pas un enseignant spécialisé, il n'a ni les compétences, ni la formation pour se substituer à eux, et il n'a pas choisi de devenir enseignant pour ne plus pouvoir enseigner dans des conditions acceptables.

Nous vous alertons sur les conséquences de l'acte 2 de l'école inclusive : **sans moyens humains, devant des effectifs d'élèves trop élevés cela ne fonctionnera pas**, les enseignants ne tiendront pas le choc, et les conditions d'enseignement se détérioreront sans aucun doute. L'Ecole Inclusive, ne pourra se faire à moyens constants, **voir diminuants vu les annonces de Monsieur le Premier Ministre**, sans devenir maltraitante ! Pour les élèves comme pour les personnels.

Les personnels de terrain n'en peuvent déjà plus, ils ont besoin d'aide concrète et certainement pas qu'on leur reproche leur inefficacité, certainement pas qu'on les nomme responsables, et ça n'est pas non plus à eux de trouver des solutions pseudo pédagogiques.

Pour que Notre Ecole soit préservée, et qu'elle continue de garder ce souci permanent de transmettre, mais aussi d'aider, d'être présente et bienveillante, il faudra prendre en compte les conditions d'exercice de notre métier et faire en sorte de les améliorer.

Un enseignant n'est pas psy, ni infirmier, ni éducateur spécialisé, ni pédopsychiatre, un enseignant est là pour enseigner à une cohorte d'élèves, déjà assez conséquente, des savoirs, et cette mission est déjà bien assez complexe. Il est là pour mener des séances d'apprentissages, il est là pour travailler dans la bienveillance et dans le respect d'autrui. Un enseignant n'a pas à se faire insulter ni frapper par un élève ou un parent d'élève, un enseignant n'a pas à être diffamé sur les réseaux sociaux, ces situations ne sont plus tolérables.

Enfin concernant les réponses aux registres SST, nous avons pu constater déjà un changement dans la prise en compte, et nous vous en remercions : **un enseignant qui reçoit de sa supérieure hiérarchique un courrier** relatif à son signalement se sent soutenu, aidé, considéré, et lui permet de continuer à exercer son métier en confiance.

Mais il reste impératif d'accéder aux revendications des AESH qui à elles/eux seul(e)s font tenir la politique d'inclusion systématique et qui sont pourtant maintenu(e)s sous le seuil de pauvreté.

Enfin si l'on prenait en compte nos revendications, telles des dotations en heures, en personnels, cela permettrait de résoudre déjà une partie des problèmes. **La surdité, la logique comptable de notre Institution sont les coupables d'une souffrance au travail qui ne fait que s'accroître et qui ne permet pas de coller aux valeurs de l'Ecole de la République.**

Notre organisation syndicale sera de tous les combats pour préserver notre Ecole, mais aussi nos acquis sociaux, et nous continuerons à être mobilisés tant que ceux-ci seront menacés !

Nous revendiquons :

- Une formation pour les membres de ce comité comme il était proposé aux membres des CHSCT d'antan sur les réglementations en vigueur.
- La mise en place d'une réelle médecine de prévention des risques psycho-sociaux, via une visite médicale **régulière et obligatoire prise sur le temps de travail.**
- Que les personnels qui remplissent les registres soient écoutés et soutenus et non plus stigmatisés ou dénigrés.
- Un allègement des demandes administratives, une aide humaine pour les saisies informatiques des documents demandés.
- La réouverture des postes G, la création de postes de remplaçants, de postes spécialisés, de postes supplémentaires, la création de postes de psy, plus d'enseignants dans les RASED pour des prises en charge d'élèves et non pas en personnels référents.
- L'abrogation de la loi Rillhac responsable de nouvelles tensions au sein de certaines écoles.

Merci de votre attention.